

# Concertation au titre du code de l'urbanisme sur le projet de réaménagement de l'avenue du Médoc et du carrefour Cantinolle

Compte rendu réunion publique du 19 février 2020 - à Eysines

La réunion publique a débuté à 19h15 par l'introduction du projet par Mr Serge Tournerie, conseiller communal :

Ce projet a été initié à la demande de la commune depuis quelques années. Il est rappelé que la présentation de ce soir est une esquisse qui servira de base à la discussion, que le projet est évolutif et que l'on attend de la part de l'assistance une réelle participation.

Le carrefour de Cantinolle et l'avenue du Médoc sont aujourd'hui non aménagés, présentant un caractère très routier non sécuritaire avec l'absence de continuités piétonnes et cyclables.

La commande a donc été passée à la métropole pour établir un programme d'aménagement, afin de créer une vraie entrée de ville et de sécuriser par divers aménagements tous les types de déplacements.

Etaient présents pour cette présentation :

Mr Tournerie – mairie d'Eysines – conseiller municipal - Voirie mobilité- élu métropolitain

Mme Frénais – mairie d'Eysines - 1<sup>ère</sup> adjointe – aménagement urbain

Mr Falgère – Bordeaux Métropole

Mr Falgère explique le déroulement d'un projet, de la commande aux travaux, puis présente les études préliminaires.

Carrefour Cantinolle avec 3 scénarii envisagés.

## **Sur le premier scénario giratoire de 30m :**

### **Intervention N°1 :**

« Les places de stationnement créées sont-elles issues d'une demande des commerçants ? »

Réponse de BM : Non, cette poche de stationnement a été spontanément créée dans notre étude car nous avons conscience du besoin. Les commerçants sont en tout état de cause preneurs de ce parking, notamment pour garer leurs propres véhicules. Il est rappelé que s'agissant d'un parking public, les places ne seront pas attribuées. Une attention particulière sera portée sur l'aménagement paysager de ce dernier.

### **Intervention N°2 :**

« La station Total va-t-elle rester, ainsi que le Formule1 ? »

Réponse de Mairie : A l'heure actuelle il n'y a pas de projets sur la station Total. Elle reste donc dans cette configuration. En ce qui concerne le Formule1, ce dernier est fermé et probablement squatté. Nous ne connaissons pas encore le devenir de ce bâtiment.

## **Scénario du giratoire Oblong :**

Pas d'intervention.

## **Scénario du giratoire Cacahuète :**

### **Intervention N°3 :**

« Les 3 giratoires sont sensiblement les mêmes. »

Réponse BM : La fonctionnalité des 3 aménagements proposés reste la même. Les giratoires sont dimensionnés pour absorber un flux important de véhicules et conserver une certaine fluidité. Seule la configuration géométrique diffère.

## **Avenue du Médoc**

### **Intervention N°4 :**

« Les fossés sont-ils conservés ? »

Réponse de BM : Ce projet est conçu dans l'optique de conserver au maximum le fonctionnement hydraulique du secteur. Afin de s'assurer de l'efficacité de ce fonctionnement, l'étude hydraulique du secteur est en cours.

### **Intervention N°5 :**

« Une largeur de 6 m pour la chaussée, est-ce suffisant ? »

Réponse de BM : Les largeurs de voie sont normées en fonction du trafic qui les emprunte et du type de véhicules. Une largeur de 6m (2\*3m) permet aux bus et poids lourds de se croiser. L'objectif de l'aménagement est également de ne pas proposer une bande de roulement trop confortable pour éviter la prise de vitesse.

### **Intervention N°6 :**

« Les places de stationnement créées sont-elles plus au nord ou au sud de la voie à hauteur du domaine des sources ? »

Réponse de BM : Nous avons créé le maximum de places de stationnement. Il y en a environ 200 sur tout le linéaire. Il y en a des 2 côtés de la voie mais du fait de la présence de la voie verte au nord, la majorité des places se situent au sud.

### **Intervention N°7 :**

« Est-ce que sur une voie de 3 m les vélos circulent à double sens ? »

Réponse BM : Oui

### **Intervention N°8 :**

Concernant l'option giratoire au carrefour de la route de Pauilhac, un riverain nous précise qu'avec le flux continu de voitures, il ne pourra plus sortir de chez lui. Les feux lui permettraient de s'insérer.

### **Intervention N°9 :**

« Au niveau de la boulangerie Chateauneuf, les gens vont ils se garer sur les trottoirs ou la piste cyclable ? »

Réponse BM : Des places de stationnement sont proposées des deux côtés.

### **Intervention N°10 :**

« Concernant l'enfouissement des réseaux, les raccordements au domicile sont-ils à la charge des riverains ? »

Réponse Mairie : il est expliqué que tous les travaux sont à la charge de la collectivité.

**Intervention N°11 :**

« Les lignes de bus sont-elles maintenues ? »

Réponse Mairie : Oui elles sont maintenues. Les lignes sont remaniées à la suite de la mise en service de la ligne D du tramway. Un plan du nouveau réseau bus sera mis à disposition en fin de réunion.

**Intervention N°12 :**

« A quelle date sont envisagés les travaux ? »

Réponse BM : Il est expliqué aux participants le fonctionnement des contrats des CO développement entre la commune et Bordeaux Métropole. Ce projet a été initié et ira jusqu'à sa réalisation mais vu le montant des travaux il ne pourra pas se faire dans son intégralité en une seule fois. Les tronçons de travaux et le planning associé seront discutés entre Bordeaux métropole et la mairie. Les services de l'état vont prochainement être associés pour connaître les contraintes environnementales du projet. Les travaux débuteront au mieux en 2023.

**Intervention N°13 :**

Inquiétude sur le déroulement des travaux.

Réponse BM et Mairie : Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances liées aux travaux.

Fin de la réunion à 20h30.